

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22177 - 82ÈME ANNÉE

Des fonctionnaires parisiens viennent dans notre pays pour discuter de l'avenir de la canne à La Réunion

Qui a politisé l'avenir de l'économie sucrière ?

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 décembre 2015

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation sénatoriale à l'outre-mer (1) sur le « sucre des régions ultrapériphériques en danger : sauver une filière vitale des méfaits d'une politique commerciale dogmatique »,

Paul Vergès agissait sur tous les fronts.

La crise de la canne à La Réunion est la conséquence du choix européen, soutenu par le gouvernement français, de supprimer, en 2017, le quota sucrier qui protégeait les planteurs réunionnais. Paul Vergès avait alors alerté sur les risques pour le statut de RUP et les protections spécifiques. Dix ans après, l'absence d'une stratégie réunionnaise des 14 parlementaires et 26 chefs de collectivité est dénoncée, car qu'y a-t-il de plus prioritaire que d'anticiper la venue de la délégation de fonctionnaires ? En son temps, Paul Vergès n'était pas seulement un visionnaire, c'était aussi un défenseur acharné des intérêts de La

Réunion face à la domination coloniale.

La venue d'une délégation de fonctionnaires parisiens aurait été inutile si les décideurs politiques Réunionnais s'attaquaient aux problèmes réunionnais. La politisation de l'avenir de la canne par l'Union européenne est une réalité à laquelle il faut opposer une autre politique.

Un simple constat

En 2015, La Réunion dispose d'un quota sucrier protecteur et d'un prix garanti payé aux planteurs, supérieur au cours mondial. Ce n'est pas du luxe. C'est l'adaptation à une réalité concrète : le coût de production d'une tonne de canne est plus élevé par rapport à l'Inde ou le Brésil. Le ministre français de l'Agriculture donne son accord à l'Union européenne pour démanteler cette politique positive.

Le couperet tombe en 2017, alors même qu'on aurait pu attendre 2020. Cette précipitation n'avait aucun sens économique. En effet, les besoins en sucre dans le monde augmentent et notre quota de 300 000 tonnes ne pouvait pas perturber ce marché énorme. Actuellement, la demande frôle les 200 millions de tonnes. La France et les instances européennes ont fait passer l'idéologie avant la réalité.

Paul Vergès sonne l'alerte

En 2015, il déclare que si la digue qui protège les planteurs tombe, cela veut dire une remise en cause insidieuse du statut de RUP par les instances européennes. Ce statut, auquel il a travaillé, est une adaptation des lois européennes aux contraintes spécifiques des DOM. Cependant, les idéologues européens considèrent qu'il s'agit d'une entrave à la politique communautaire. Sensé nous protéger, l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) est vidé de sa substance. Il est considéré comme un avantage concurrentiel. Après la fin du quota sucrier, les financements particuliers des RUP et l'Octroi de Mer risquent de connaître le même sort.

Il conclut sur la fin des illusions de l'intégration à l'Europe.

Une décennie plus tard

Les Réunionnais ne voient toujours pas les propositions de nos 40 élus de premier plan : 3 députés européens, 7 députés à l'Assemblée nationale, 4 sénateurs et 26 chefs de Collectivités. Qu'y a-t-il de

plus prioritaire que d'anticiper la venue de la délégation de fonctionnaires ? En son temps, Paul Vergès n'était pas seulement un visionnaire, c'était aussi un défenseur acharné des intérêts de La Réunion face à la domination coloniale.

L'idéologie politique qui soutient l'intégration n'est pas possible sans la complicité des élus réunionnais. Prenons le cas des élus du Département qui décident à l'unanimité la « recentralisation du RSA ». Les Réunionnais signifient à l'État que la gestion des citoyens au RSA coûte trop cher. Au lieu de garder l'argent (600 millions) et proposer une politique adaptée, c'est un soutien implicite à la recentralisation du financement des RUP dans la comptabilité nationale. Car, la France est une et indivisible.

Cette idéologie impose la soumission aux diktats de Paris, Bruxelles et ses fonctionnaires. Elle couvre des contradictions de classe. Par exemple, l'argument que la gestion du RSA coûte cher est à comparer avec celui de la gestion de la sur-rémunération des agents de la collectivité. Le premier est un transfert du budget national au Département, le second est supporté par le budget du Département. Imposée aux DOM par le pouvoir central, il n'a pas d'équivalent en France. Où est l'égalité des moyens ? A quelques semaines du 12 novembre, anniversaire de la disparition de Paul Vergès, la situation des planteurs de cannes est inséparable de la situation générale. Adopté à la COP21, fin 2015, le Traité sur le Climat offre un excellent cadre de travail pour sortir du dogmatisme.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Appel à la grève, rassemblement devant la préfecture

Fonction publique : les syndicats mobilisés le 29 septembre

CGTR, FO, CFTD, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et CFTC appellent les agents de la fonction publique à la grève et aux manifestations mardi 29 septembre. À La Réunion comme dans le reste du pays, les organisations syndicales dénoncent la menace de nouvelles restrictions budgétaires et réclament des moyens supplémentaires pour les services publics et une revalorisation des rémunérations.

Les premières annonces concernant le budget 2027 font craindre aux syndicats de nouvelles contraintes pour les services publics, mais également pour les salaires et les conditions de travail des agents. L'intersyndicale estime que d'autres choix budgétaires sont possibles, fondés sur une meilleure répartition des richesses et davantage de justice sociale et fiscale.

La mobilisation intervient dans un contexte marqué par la multiplication des crises. Canicules, sécheresses, incendies et autres conséquences du dérèglement climatique montrent, selon les organisations syndicales, l'importance des services publics pour protéger la population et assurer la continuité des missions essentielles. Elles demandent donc des moyens permettant à la fonction publique de répondre aussi bien aux besoins actuels qu'aux crises à venir.

La question concerne également la sécurité des données. Les piratages massifs de ces derniers mois illustrent, pour les syndicats, la nécessité de donner aux services publics les outils humains, techniques et financiers nécessaires pour protéger les données et garantir la confiance de la population.

Salaires et conditions de travail

Les organisations syndicales mettent particulièrement en avant la dégradation du pouvoir d'achat. En France, l'inflation et le gel de la valeur du point d'indice ont conduit près d'un million d'agents à voir leur traitement indiciaire rattrapé, voire dépassé, par le SMIC. Dans le même temps, les difficultés de recru-

tement et de fidélisation s'aggravent dans de nombreux secteurs.

L'intersyndicale réclame une revalorisation significative du point d'indice et son indexation sur l'inflation, ainsi qu'une refonte des grilles indiciaires afin de garantir une véritable progression de carrière et des débuts de carrière au-dessus du SMIC.

Elle demande également la revalorisation des filières à prédominance féminine, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat.

Autres revendications : le maintien à 100 % de la rémunération pendant un congé de maladie ordinaire, l'abrogation du jour de carence et la préservation du pouvoir d'achat des retraités.

Des moyens pour les missions publiques

Au-delà des rémunérations, les syndicats réclament des moyens budgétaires à la hauteur des besoins. Ils alertent sur des services sous tension, des conditions de travail dégradées et des risques psychosociaux croissants, alors que les départs en retraite vont nécessiter d'importants recrutements.

Pour l'intersyndicale, l'enjeu dépasse donc le seul statut des agents : il s'agit de garantir à toute la population l'égalité d'accès aux services publics et la continuité des missions d'intérêt général.

À La Réunion, cette mobilisation prend une résonance particulière dans un contexte où les besoins sociaux restent importants et où les conséquences du dérèglement climatique imposent de renforcer les services publics plutôt que de réduire leurs moyens. Les organisations syndicales appellent ainsi les agents publics à se mobiliser massivement par la grève et les manifestations le mardi 29 septembre, pour les salaires, les services publics et d'autres choix budgétaires.

M.M.

Oté

An parlann téléphone mobil !

Mézami dopi la rantré, néna in loi pou défann rogarde son téléphone dann lissé. I paré sa sé l pli gran bien bann lisséin. I paré konmsa zot va travaye myé dann zot lissé.

Sa sé in n'afèr i kass amwin in pé kan mi antann dir sa. Pou kossa ? Pars mi panss téléphone mobil sé in zoutiye éstraordinèr pou angranj bann konéssanss, plito in zoutiye pou rogoumant bann konéssans plito ké pou abritir léspri bann marmaye.

A biensir, lé sir é sèrtin in pé va trouv bann bone rézon pou défann ansèrv in zoutiye konmsa mé mi oi pa déssèrtin apré amontr koman i fé pou bien ansèrv lo zoutiye, alor intèrdir lé pli fassil.

Si i réspèk la loi, zordi téléphone lé kashyété dann sak, plito ké rouvèr é pèrmète in bon izaz lo zoutiye é mi oi tré bien transform lo zoutiye an zoué plito k'dann in linstriman pédagozik.

A ! in n'ote afèr..I paré bann zélèv franssé la ankor rokilé an parmi bann zélèv l'ocde mé mi panss pa ditou lsak bannala déssidé va fé rolèv la tête lédikassion nassyonal. A bon antandèr, salu !

Justin